



DÉMOCRATIE

SCOLAIRE

COMMUNAUTAIRE

POLITIQUE

AILLEURS



S'engager pour une voie sans obstacle
Recherche sur la participation citoyenne des
jeunes montréalais et montréalaises en situation
de handicap de Montréal - 2015

S'engager pour une voie sans obstacle

Recherche sur la participation des jeunes montréalais et montréalaises en situation de handicap

20 juin 2015

Dépôt Légal

Bibliothèque et archives nationales du Québec : ISBN 978-2-9815346-1-3

Droits d'auteur, Ex aequo, 2015

S'engager pour une voie sans obstacle

Coordination

Marie Turcotte et Benoit Racette

Recherche et rédaction

Didier Gysler et Benoit Racette

Révision linguistique

Gaspard Skoda

Conception graphique

Julie Castan

Communications, révision linguistique et mise en page

Marie-Claude Normandin

Collaboration aux communications

Kéven Breton et Benoit Racette

Cette recherche a été réalisée grâce au soutien financier de Centraide du Grand Montréal et de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). Un merci particulier à M^{me} Nancy Lacoursière et M. Jean-Marie Chapeau de Centraide, ainsi qu'à M. Pierre Chabot de l'OPHQ pour leurs judicieux conseils.

Cette recherche a également été rendue possible grâce à nos partenaires :

- ✓ Le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM)
- ✓ l'Association du Syndrome de Usher du Québec (ASUQ)
- ✓ le Centre de la communauté sourde du Montréal métropolitain (CCSMM)

Remerciements	9
Avant-propos	11
Déclaration	15
Notions	21
Inclusion et accessibilité universelle	25
Données de référence	29
Phase 1 : recherche quantitative	31
Phase 2 : recherche qualitative sur le sens de l'engagement	39
Pistes de solutions: plusieurs voies	55
Conclusion	57
Annexes	59
Annexe 1	61
Annexe 2	65
Annexe 3	75
Annexe 4	79
Annexe 5	83
Bibliographie	85
Vidéographie et vidéos en LSQ	91



Ont participé à la recherche :

- + 143 jeunes montréalais, âgés entre 18 et 35 ans (qui avaient en moyenne 28 ans) qui ont répondu au questionnaire, entre octobre 2013 et mars 2014
- + 32 jeunes ont délibéré, puis formulé des recommandations lors du Forum ouvert qui a permis de faire le pont entre la phase quantitative et qualitative le 12 avril 2014 et une déclaration lors du Sommet du 3 décembre 2014.
- + 10 jeunes sur les 143 ont participé à des entrevues individuelles et ont pu partager le sens qu'ils donnent à « l'engagement »

À tous ces jeunes forts inspirants, nous tenons à dire : Merci !

Un merci tout particulier à celles et ceux qui, aux étapes charnières de l'étude, nous ont conseillés ou soutenus :

- + Feu André Desjardins, Ph.D., professionnel de recherche et « sage » pour Ex aequo Pour te remercier de tes contributions, nous souhaitons te dédier ce travail.
- + Isabelle Boisvert, doctorante en psychologie communautaire à l'UQÀM et militante
- + Mireille Tremblay, Ph.D., professeure en communication sociale et directrice de l'Institut Santé et Société à l'UQÀM
- + Kristoff Talin, Ph.D., Chargé de recherche, au Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

« Si j'avais pas à rappeler tout le temps que je suis handicapé, je pourrais faire autre chose, avec tout le monde. »

« J'aime pas le terme «bon citoyen », ça fait trop sage. »

« Il faut parler aux décideurs. »

« Je le sais pas si je suis féministe. En fait, probablement... »

« J'ai pas une déficience auditive, je suis Sourde. »

« On peut substituer au mot « prendre la parole » « s'exprimer », c'est plus inclusif. »

« Je ne fréquente pas Facebook [j'ai une déficience visuelle]. »

Le mouvement des personnes handicapées a évolué et, même si beaucoup d'obstacles demeurent, les personnes en situation de handicap vivent maintenant une inclusion partielle au sein de la société québécoise. Depuis 1980, on a défendu les droits des personnes handicapées. Ainsi, des politiques

ont été mises en place afin de les soutenir dans leur inclusion et leur participation sociale. Mais aujourd'hui, nous devons mieux comprendre la relève au sein du mouvement, cette relève qui va maintenant agir pour que les droits de ces personnes, à part entière, soient reconnus.

À travers cette recherche, Ex aequo s'est engagé à comprendre les tenants et les aboutissants de la « participation citoyenne et de l'engagement civique des jeunes MontréalaisEs de 18 à 35 ans en situation de handicap ».

Au départ, nous avons en tête de réaliser une vaste recherche qui aurait pallié le manque de données probantes sur la participation citoyenne de ces jeunes. D'une part, les données officielles sur la participation des personnes handicapées présentée par région par l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) de 2006, traitée par l'OPHQ proposent un découpage qui permet seulement d'apprécier les caractéristiques des groupes de 15 à 24 ans et de 25 à 44 ans. D'autre part, les données différencient rarement les activités en fonction des déficiences ou encore, ne mesurent pas souvent l'impact de la présence de plusieurs déficiences. L'échantillonnage représentait donc un défi de taille.

Nous avons tout de même dû composer avec une certaine surreprésentation de groupes dans l'échantillon. En effet, le nombre de personnes ayant une déficience motrice est particulièrement élevé et il en est de même pour le nombre de personnes votantes, et ce, à tous les paliers électoraux (scolaire, municipal, provincial et fédéral). Qu'à cela ne tienne, nous avons eu l'occasion

de laisser s'exprimer des jeunes particulièrement engagés et souvent même, des « têtes de réseaux », des leaders...

Le constat le plus flagrant de notre première phase de l'étude (la phase quantitative) repose certainement sur l'identification d'une réelle volonté d'implication de ces jeunes.

En effet, 2 répondantEs sur 3 auraient souhaité pouvoir s'impliquer davantage. Ce qui frappe encore plus, c'est que les principaux obstacles à l'engagement sont souvent reliés au handicap (dans une proportion moyenne de 40%, tel qu'expliqué aux pages 31 et 32 de cette recherche).

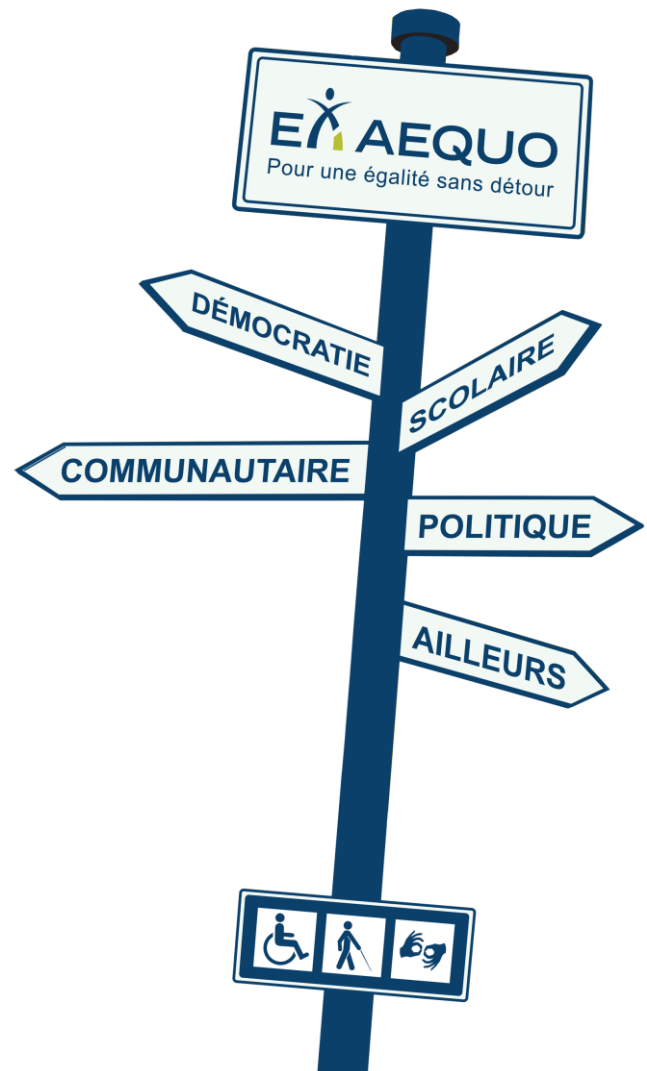
Au-delà de cette première réalité statistique, nous souhaitons dépasser les considérations purement scientifiques et donner un élan émancipatoire à notre démarche. C'est pour cette raison que les activités de recherche (quantitatives puis qualitatives) ont été ponctuées par un Forum, des rencontres individuelles et un Sommet.

Les premiers résultats de cette recherche ont été présentés lors d'un Forum le 12 avril 2014 et de manière plus détaillée lors du Sommet « S'engager pour une voie sans obstacle », qui s'est tenu le 3 décembre 2014, lors de la Journée internationale des personnes handicapées, et dans le cadre de la Semaine citoyenneté et handicap de l'UQÀM.

Lors de ce Sommet, les jeunes ont eu l'opportunité d'échanger avec plusieurs représentants des milieux politique, associatif et de la société civile au sujet des freins et des moteurs à leur implication citoyenne. Un dialogue public sur la participation citoyenne et l'engagement civique a eu lieu, afin de partager sur les constats issus de la recherche.

Plus important encore, les volontaires qui avaient participé à la recherche ont rédigé une déclaration qui a été présentée avant la partie publique du Sommet. Avant de poursuivre la lecture du rapport final de cette recherche qui s'est déroulée sur près de 2 ans, nous vous invitons à prendre connaissance de cette déclaration à la page suivante.

**« Elles et ils forment
le nouveau socle
d'un mouvement à
bâtir, pour
S'engager pour une
voie sans obstacle. »**



« S'engager pour une voie sans obstacle »

Journée internationale des personnes handicapées

3 décembre 2014

- ✚ Considérant que plusieurs outils constitutionnels et juridiques ainsi que la ratification de Pactes internationaux sur les droits civils et politiques et sur les droits sociaux et économiques par nos gouvernements, les Chartes canadienne et québécoise des droits et libertés ainsi que la Charte montréalaise des droits et responsabilité reconnaissent aux personnes en situation de handicap le droit à la pleine participation dans la société¹;

- ✚ Considérant qu'au chapitre de tous les indicateurs socioéconomiques, les personnes (et les jeunes) en situation de handicap sont défavorisés;

- ✚ Considérant que seulement 6% des édifices municipaux sont parfaitement performants et accessibles et que moins de 50% de ces édifices sont accessibles;

- ✚ Considérant que la majorité des commerces, des artères commerciales de Montréal sont inaccessibles;

¹ L'ensemble des Pactes, Conventions, Chartes, Lois et déclarations qui concernent les personnes en situation de handicap a été présenté aux jeunes ayant délibéré et aux participantEs au Sommet. Les références sont disponibles à l'annexe 5, en page 81.

- ✚ Considérant que la recherche menée par Ex aequo, le CCSMM, le RAAMM et l'ASUQ, révèle que deux jeunes sur trois aimeraient participer davantage et que 40% d'entre eux n'y parviennent pas pour des raisons associées au handicap;
- ✚ Considérant que les jeunes veulent investir une grande diversité de lieux formels et informels pour la démocratie.



Nous demandons aux décideurs une reconnaissance et un engagement complet à l'égard du principe d'accessibilité universelle pour améliorer les conditions des personnes en situation de handicap, notamment :

- ✚ en développant les connaissances et en recueillant les données sur la réalité des personnes vivant les situations de handicap à Montréal;
- ✚ en s'assurant d'un monitoring de l'accessibilité des espaces publics et privés à Montréal;
- ✚ en assurant une meilleure accessibilité aux loisirs, aux études et aux transports; en exigeant la mise en place d'un ratio d'emplois de qualité pour les personnes en situation de handicap, incluant des mécanismes de vérification;
- ✚ en soutenant une modification à la Loi sur l'invalidité afin d'alléger les critères d'admissibilité et la rendre plus facile d'accès en reconnaissant plus aisément les déficiences multiples, en réduisant les exigences minimales en termes d'années d'expérience, en raccourcissant les délais actuellement trop long et en abolissant la pénalité à la RRQ.
- ✚ en renforçant les outils juridiques et politiques municipaux pour la protection des droits des personnes en situation de handicap et en s'assurant de son application, et au besoin, créer de nouveaux outils ou un règlement montréalais.

Nous rejetons les mesures d'austérité qui ont un impact négatif sur la reconnaissance des droits des personnes en situation de handicap.



Nous attendons du milieu associatif et communautaire qu'ils promeuvent l'inclusion sociale et intègre l'accessibilité universelle, préservant son caractère autonome tout en s'engageant de manière plus active en défense des droits.

Le milieu associatif doit contribuer à renforcer les capacités des personnes en situation de handicap en s'engageant dans les actions suivantes :

- ✚ Faciliter la compréhension des fonctionnements démocratiques, notamment en rendant les espaces et les outils entièrement accessibles (par exemple, en permettant la traduction en Langue des signes Québécoise (LSQ));
- ✚ Valoriser la participation active des personnes, leurs expériences et leur vécu, dans un esprit de démocratisation, de rapports moins hiérarchiques et de considération de la diversité des savoirs;
- ✚ Développer des incitatifs à l'embauche favorisant l'assignation de postes dans leurs instances pour les jeunes et les personnes en situation de handicap, dans une volonté d'impliquer la relève;
- ✚ Renforcer les liens avec les différents organismes défendant les personnes en situation de handicap;
- ✚ Adapter son fonctionnement pour attirer et retenir les jeunes au sein leurs structures d'engagement. Par exemple, en diminuant la lourdeur bureaucratique.

Nous, jeunes en situation de handicap, nous engageons à :

- ✚ faire valoir l'importance de la participation sociale et citoyenne;
- ✚ investir les lieux de participation citoyenne, à condition que ce soit accessible, notamment, les conseils d'administration;
- ✚ valoriser le partage de connaissances entre les générations.



Crédit photo : Ex aequo

ParticipantEs à la portion publique du Sommet « S'engager pour une voie sans obstacle », 3 décembre 2014, Salle des boiseries, UQÀM

Par souci de clarté, nous aimerions présenter ici les concepts qui fondent cette recherche. Dans la première phase, les travaux de Schur et al.² nous ont permis de développer le questionnaire et d'évaluer les lieux d'implication des jeunes en situation de handicap. Ces notions suivantes, reliées à la « citoyenneté » et à la « participation citoyenne », ont aussi permis de mieux structurer et d'analyser les propos recueillis lors de la deuxième phase.

Participation citoyenne

Les concepts de « citoyenneté » et de « participation citoyenne » (de citoyenneté active) sont, dans cette recherche, très imbriqués. Nous ne pouvons initier cette recherche sans s'inspirer des concepts plus « ouverts » sur la citoyenneté d'O'Neill et de Janson puisqu'une grande partie de la littérature sur l'engagement jeunesse nous confirme qu'il y a une grande diversité de lieux citoyens qui sont empruntés par les jeunes, au-delà du scrutin. Ces concepts ont aussi dus être conjugués avec les particularités des sujets à l'égard du handicap et d'autres considérations quant au niveau de socialisation politique du groupe (Schur et al.³, O'Neill⁴, Tremblay⁵).

² Lisa Schur, Todd Shields & Kay Schriener, "Can I make a Difference? Efficacy, Employment, and Disability", *Political Psychology*, 24(1), March 2003, p.119-149.

³ Idem.

⁴ Brenda O'Neill, *Human Capital, Civic Engagement and Political Participation : Turning Skills and Knowledge into Engagement and Action*, Calgary, Canada, University of Calgary, 2006.

⁵ Mireille P. Tremblay, « La participation citoyenne, l'engagement civique et l'efficacité politique de personnes membres de comités des usagers ou d'associations (santé mentale, déficience intellectuelle, déficience physique) », *Recherches en communication*, no 32, 2009, p. 119-133 et « Le mouvement d'émancipation des personnes ayant des limitations fonctionnelles : de la reconnaissance des droits à la participation citoyenne », *Revue Développement humain, handicap et changement social*, vol. 19, no 2, 2011, p. 7-22.

La citoyenneté est un concept fondamental discuté dans nos sociétés démocratiques et elle peut s'exercer de plusieurs manières, tant chez les personnes en situation de handicap que chez les autres citoyens, dans une grande diversité de lieux (associations, groupes, institutions, la rue...), à différents niveaux (local, régional, national, international), voire même dans des lieux plus formels de la démocratie (conseil de ville, consultation publique, conseils d'arrondissement, commissions, etc.). La « participation citoyenne » permet aux individus de s'intégrer à « la Cité », de développer leur identité et de contribuer au développement de la collectivité (Jansen et al.⁶, 2006; Haahr⁷, 1997).

De la « **participation citoyenne** », concept aux pourtours flous, on peut dégager « l'engagement civique », communautaire et la « participation politique » (O'Neil⁸). Évidemment, cette possibilité de participation à la démocratie s'ajoute à celle la plus élémentaire, soit la participation électorale.

À la lumière des particularités de la « participation de la jeunesse », il faut préciser les formes de « **participation citoyenne** » analysées dans différentes études et, particulièrement, dans la phase 1 de la présente recherche (le sondage). Trois domaines d'activités sont perçus comme ayant une forte corrélation avec l'image du « bon citoyen » : la participation électorale, l'action communautaire et la prise de parole. Ceci dit, deux autres domaines d'activités sont également associés à la « participation citoyenne », à savoir : la recherche d'information concernant les enjeux sociaux et politiques, de même que

⁶ Jansen, T., N. Chioncel, & H. Dekkers (2006). "Social cohesion and integration : Learning active citizenship". *British Journal of Sociology of Education*, 27(2), 189-205.

⁷ Haahr, Jerry (1997). *Nordic area citizenship study - Final report*

⁸ Brenda O'Neill, *Human Capital, Civic Engagement and Political Participation : Turning Skills and Knowledge into Engagement and Action*, Calgary, Canada, University of Calgary, 2006.

l'adhésion à des associations ou organisations sociales ou politiques (Haste et Hogan⁹).

Incapacités

La présence d'« **incapacités** » figurerait parmi les facteurs qui auraient un impact négatif sur le **degré de participation politique**. Eu égard à la participation électorale, les personnes ayant des incapacités auraient à surmonter de nombreux obstacles : accessibilité physique des lieux, difficultés pour comprendre ou lire des informations, obstacles à la communication, etc. (Schur et al.,¹⁰; O'Neill¹¹; Tremblay¹²).

Efficacité politique

« Niveau de compétences et d'habiletés qu'une personne estime [donc en partie subjectif] détenir pour participer politiquement (efficacité interne) et au degré d'influence qu'elle croit pouvoir exercer auprès des politiciens en fonction de la sensibilité et de l'ouverture de ces derniers (efficacité externe) » (Schur et al.¹³).

⁹ Helen Haste and A. Hogan, "Beyond conventional civic participation, beyond the moral-political divide : Young people and contemporary debates about citizenship". *Journal of Moral Education*, 35 (4), 2006, 473-493.

¹⁰ Lisa Schur, Todd Shields & Kay Schriener, "Can I make a Difference? Efficacy, Employment, and Disability", *Political Psychology*, 24(1), March 2003, p.119-149.

¹¹ Brenda O'Neill, *Human Capital, Civic Engagement and Political Participation : Turning Skills and Knowledge into Engagement and Action*, Calgary, Canada, University of Calgary, 2006.

¹² Mireille P. Tremblay, « *La participation citoyenne, l'engagement civique et l'efficacité politique de personnes membres de comités des usagers ou d'associations (santé mentale, déficience intellectuelle, déficience physique)* », *Recherches en communication*, no 32, 2009, p. 119-133 et « *Le mouvement d'émancipation des personnes ayant des limitations fonctionnelles : de la reconnaissance des droits à la participation citoyenne* », *Revue Développement humain, handicap et changement social*, vol. 19, no 2, 2011, p. 7-22.

¹³ Lisa Schur, Todd Shields & Kay Schriener, "Can I make a Difference? Efficacy, Employment, and Disability", *Political Psychology*, 24(1), March 2003, p.119-149.

« Les personnes ayant des incapacités constituent un groupe marginalisé qui n'a que peu de poids dans la sphère politique et leur voix n'est pas considérée comme crédible. L'image publique (*Social construction*) véhiculée à leur sujet les représentent comme « dépendants, sans pouvoir, dans le besoin » et responsables de leur situation difficile. C'est pourquoi elles auraient un plus faible degré d'**efficacité politique**, conséquence de préjugés et d'attitudes discriminatoires à leur égard » (Schur et al., 2003).

« La différence d'**efficacité politique** entre les personnes ayant une incapacité et la population en général s'expliquerait essentiellement par **des facteurs autres que le handicap**, qui sont plutôt une conséquence de l'incapacité; comme un niveau inférieur d'éducation¹⁴, le sous-emploi, un revenu moindre, une participation moins active à des groupes ou associations, faute des ressources nécessaires à cette participation » (Schur et al., 2003).

¹⁴ Idem.

Le concept d'« **inclusion** » est souvent défendu par les organismes de défense de droits. D'autres acteurs préfèrent encore le terme « intégration¹⁵ » qui est notamment employé en raison de son usage dans la « Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées [...] », loi de référence, depuis 2006, pour les personnes en situation de handicap au Québec. Malgré le scepticisme du milieu académique face au terme « inclusion » qui est de fait utilisé comme antonyme à « exclusion » – pensons ici à Barbier¹⁶ qui juge que « le terme d'exclusion est particulièrement imprécis et galvaudé » - le terme « Inclusion » a pris de plus en plus de place au Québec depuis le début des années 2000. Précisons que la Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU réaffirme aussi son usage après une certaine généralisation en Europe au cours de la même période.

Si l'intégration est une « action » où on intègre ce qui était extérieur à l'ensemble, l'inclusion est, pour le milieu associatif des personnes en situation de handicap et tel que défini lors d'un colloque organisé par le Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH) en 2003 : « l'action de former, dès le départ, la collectivité afin que tout le monde puisse y participer et avoir libre accès à toutes ses activités, en fonction des besoins de chacun ».

¹⁵ Les approches adaptatives et inclusives visant l'intégration scolaire, professionnelle et sociale des personnes handicapées, OPHQ, 2006.

¹⁶ Barbier J.-C. (2003). « Nouvelle économie et politiques sociales : les chemins diversifiés de "l'activation" », Éditions de l'Aube, La Tour-d'Aigues, pp. 191-206.

En somme, « l'inclusion » est un projet de société qui, même en cohabitant avec « l'approche adaptative¹⁷ », s'érige en revendication pour cette génération (celle qui fait l'objet de cette étude!) qui a vécu très souvent la réalisation de ses activités quotidiennes hors des milieux ségrégués.

Par ailleurs, et grâce au récit des participantEs à la présente étude, l'inclusion semble réclamée particulièrement chez les personnes ayant une déficience motrice. Des jeunes ayant une déficience auditive réclament le statut de « Sourd » puisqu'ils et elles usent d'une autre langue (la Langue des signes québécoise (LSQ) par exemple) et qu'ils et elles considèrent qu'il s'agit d'une composante essentielle de leur « culture »; ou encore, qu'ils et elles sont exclus plus souvent des moyens privilégiés par les autres jeunes pour participer ou s'informer.

En somme, l'inclusion est à atteindre, mais elle ne peut l'être sans un moyen et des normes générales qui la permettent. L'**accessibilité universelle** est souvent présentée comme l'alternative par les groupes. À tout le moins, c'est le cas particulier de Montréal qui a adopté une Politique en accessibilité universelle. Les autres sphères de la vie commandent aussi une manière de dessiner non seulement l'environnement urbain ou bâti, mais aussi les communications ou les services et les programmes conçus pour l'ensemble des citoyenNEs.

¹⁷ Remarquons que dans plusieurs domaines, l'approche adaptative demeure encore et qu'on en transport, en éducation ou lors d'aménagement de vieux bâtiments.

C'est Au Québec, en 2011, que des chercheurs, des usagers et des organismes montréalais s'entendent pour une définition claire et opérante de l'accessibilité universelle :

« L'accessibilité universelle est le caractère d'un produit, procédé, service, information ou environnement qui, dans un but d'équité et dans une approche inclusive, permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir des résultats équivalents »¹⁸.

¹⁸ Groupe DÉFI Accessibilité (GDA), Langevin, Rocque, Chalghoumi, et Ghorayeb, « *Rapport de recherche pour les milieux associatifs de Montréal, Accessibilité universelle et designs contributifs (version 5.3)* », Université de Montréal, 2011.

Selon les estimations de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA, 2006), on dénombre 200 500 personnes ayant des incapacités dans la région de Montréal. Notons d'emblée que c'est non seulement en valeur absolue que Montréal compte le plus grand nombre de personnes en situation de handicap, mais aussi en valeur relative (13,2% de la population a des incapacités¹⁹).

À Montréal, on compte 8 835 jeunes âgés de 15 à 24 ans et 49 330 personnes âgées de 25 à 44 ans en situation de handicap.

L'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011 de l'Institut de la statistique du Québec souligne que 33,3 % de la population vivant en ménage privé ou en ménage collectif non institutionnel (hors CHSLD) présente des incapacités²⁰. Rappelons qu'il s'agit des plus récentes statistiques qui nous permettent d'insister sur l'importance du « grand groupe » que représentent les personnes présentant des limitations fonctionnelles au Québec.

¹⁹ Sources officielles sur la participation des personnes handicapées présentée par région, *Enquête sur la participation et les limitations d'activités* (EPLA), 2006.

²⁰ Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011*, p. 37.

Notez que l'écart entre les données de 2006 et de 2011 s'explique essentiellement par le fait qu'en 2006, on ne tenait pas compte des personnes ayant des limitations légères, mais également des personnes vivant dans une résidence collective non institutionnelle.



Dans le cadre de cette recherche sur la participation citoyenne et l'engagement civique des jeunes montréalais de 18 à 35 ans en situation de handicap, cette phase 1 de la recherche avait pour **objectif de repérer les lieux de participation citoyenne que ces jeunes fréquentent et d'identifier les obstacles à leur implication.**

Démarche

Pour ce faire, nous avons fait parvenir des questionnaires ou un lien Web pointant vers un questionnaire en ligne à des institutions scolaires de l'Île de Montréal, aux partis politiques, à des regroupements jeunesse ainsi qu'à différents organismes du milieu associatif œuvrant avec des personnes en situation de handicap.

Les réseaux sociaux ont été les principaux canaux d'envoi du lien vers le questionnaire. En tout, **143 questionnaires** ont été complétés essentiellement grâce au site « Survey Monkey » par des jeunes MontréalaisEs de 18 à 35 ans en situation de handicap. On doit compter quelques exceptions où les questionnaires ont été complétés sur des copies papier ou dans un fichier transmis par courriel (12 questionnaires).

Afin de rendre notre questionnaire accessible, nous l'avons mis à la disposition des participantEs sous les formats suivants : en ligne, en version Word, ou accompagné d'une vidéo en langue des signes québécoise (LSQ).

Il faut préciser que le questionnaire a constitué une première phase de recherche puisque les répondantEs ont été invitéEs par la suite à participer à un **Forum ouvert**²¹, où ils ont pu assumer un rôle actif dans la poursuite de notre étude. Cette première phase, sans nous permettre d'assurer une parfaite représentativité de la participation des jeunes en situation de handicap, nous a permis de dresser un premier portrait de leur engagement. Elle nous a aussi permis de sélectionner les répondantEs qui ont donné leur consentement pour participer à notre **seconde phase** de recherche, dite de « recherche-action ».

Cette seconde étape avait pour objectif d'aller plus loin dans la compréhension du « **sens** » que donnent les jeunes en situation de handicap à leur participation et à leur engagement, tout en tenant compte de leurs caractéristiques personnelles (notamment leurs « déficiences ») ainsi que des obstacles à leur implication.

Rappelons que ces derniers ont répondu au questionnaire entre le mois d'octobre 2013 et le mois de mars 2014, soit peu de temps après le « Printemps érable » et des mouvements de contestation étudiants et de la société civile. Bien que les manifestations peuvent représenter des lieux « hostiles » pour des personnes éprouvant des difficultés à circuler dans la foule, ces jeunes y ont largement participé.

²¹ Développé par Harrison Owen, le principe de Forum ouvert repose sur le fait que ce sont les participantEs **eux-mêmes** qui ont la liberté de construire ensemble l'ordre du jour avec comme point de départ, le contexte et les éléments de base fournis par les organisateurs.

« Niveau d'engagement » des jeunes

D'emblée, notons que le niveau d'engagement dans des organismes (de loisirs, sportifs, culturels, sociaux ou communautaires) ou encore la participation à des causes politiques ou sociales des jeunes répondantEs varient énormément. Si les répondantEs se perçoivent souvent comme « engagéEs », la moitié d'entre eux s'estiment « très » ou « assez engagéEs » quand près de 40% se disent « peu engagéEs » et un peu plus de 11% « pas du tout engagéEs ».

La moyenne du nombre d'heures que les participantEs estiment avoir consacré à ces activités durant la dernière année s'élève à 180 heures. Ils et elles se sont impliquéEs ou sont membres de 3 organismes en moyenne. Soulignons que 23% ont indiqué n'être impliquéEs dans aucun organisme. Par contre, 5 personnes ont mentionné être engagées dans 10 organismes et plus.



Il est à relever que 2 répondantEs sur 3 auraient souhaité pouvoir s'impliquer davantage.

Lieux et activités d'engagement préférés

Nous observons une grande variété en ce qui concerne les lieux et les différentes activités d'implication des personnes sondées.

- ✚ Parmi la liste d'activités que nous leur avons proposée, il ressort que signer une pétition serait l'activité la plus fréquente, et ce, pour 66% des répondantEs;
- ✚ La participation à un loisir ou à un sport (adapté ou non) est également une activité mentionnée par 60% des répondantEs;
- ✚ Viennent ensuite le geste de faire un don (56%) et de faire du bénévolat pour un organisme non-politique dans le cas d'une personne sur deux;
- ✚ La moitié des participantEs ont aussi cité la participation à des activités parascolaires (60% des personnes sondées fréquentent un établissement d'enseignement);
- ✚ Une autre manière de s'engager est donc de s'impliquer directement dans leur milieu d'étude. Le taux des répondantEs qui ont identifié la participation à des manifestations comme une forme d'engagement s'élève à 43%;
- ✚ Nous trouvons aussi comme forme d'engagement le fait de publier sur un blogue ou sur les réseaux sociaux des commentaires à caractère politique ou social pour 32% des répondantEs.

Concernant la participation et les engagements directement en lien avec leur situation de handicap :

- ✚ L'activité la plus souvent citée (29%) est le fait d'être membre d'une association liée à leur déficience;

- + 15% ont indiqué l'organisation d'activités pour défendre leurs droits;
- + 10% ont indiqué le fait d'être membre d'un comité d'usagers pour personnes handicapées.

Quant à l'engagement plus spécifiquement politique :

- + Être membre d'un parti politique récolte un taux de 20%;
- + Il est de 19% pour ce qui est d'assister à des assemblées ou de prendre part aux activités d'un parti politique.

Nous avons demandé aux participantEs de nous indiquer qu'elles étaient leurs trois lieux et activités d'engagement préférés.

- + L'activité la plus souvent mentionnée est la participation à un loisir ou à un sport (adapté ou non) avec un taux de réponse de 36%;
- + Viennent ensuite le bénévolat (25%) et la participation à des activités parascolaires (20%);
- + Publier sur un blogue ou sur les réseaux sociaux fait également partie des activités favorites de 16% des répondantEs;
- + Signer une pétition obtient ici un taux de 14%;

Au sujet des activités en lien direct avec leur situation de handicap :

- + Être membre d'une association liée à leur déficience enregistre un taux de 13%;
- + L'organisation d'activités pour défendre leurs droits récolte quant à elle 8%;
- + Finalement, les activités en lien avec un parti politique n'obtiennent que 4%.

Principales raisons limitant l'engagement

Nous terminerons cette brève présentation de la première phase de notre recherche en ce qui a trait à l'engagement des participantEs, en exposant les principales raisons invoquées les empêchant de s'impliquer davantage. Afin de simplifier l'analyse des réponses obtenues, nous les avons regroupées en différentes catégories.

Nous avons tôt fait de préciser que plusieurs enquêtes nous rappellent l'état de paupérisation des personnes en situation de handicap, comme d'autres groupes marginalisés. Comme le rappelle aussi Schur et al., les raisons économiques et sociales « générales » du groupe peuvent expliquer les défis à la participation.

Voici les principales raisons invoquées par les jeunes les empêchant de s'impliquer davantage :

- ✚ La raison principale invoquée par 1 personne sur 4 est le manque de temps;
- ✚ Les difficultés directement liées au handicap sont les raisons qui reviennent le plus souvent avec une moyenne de 20%;
- ✚ Les autres raisons également souvent mises de l'avant sont le fait d'être pris par les études (10%) ou le travail (7%), raisons qui sont à mettre en lien avec le motif de manque de temps²².
- ✚ Les problèmes de transport sont aussi souvent mentionnés (8%).

²² Relevons en effet que parmi les personnes qui ont invoqué le « manque de temps » comme principale raison, 70% travaillent, alors que celles-ci représentent environ 40% de l'ensemble des participantEs à notre recherche, et 52% sont aux études.

- ✚ Vient ensuite le manque de ressources (manque d'aide, besoin d'accompagnement, besoin d'encadrement, accès limité aux informations...) qui est indiqué par près de 6% des répondantEs.
- ✚ Finalement, les répondants ont relevé les raisons suivantes. Chacune d'elle sont de l'ordre de 2 à 5%: gêne et timidité, manque d'intérêt, manque d'argent, fatigue et manque d'énergie, manque d'accessibilité physique, ainsi que le fait d'être déjà impliquéEs.

À la lumière de ces résultats, si nous additionnons toutes les raisons invoquées en lien avec leur situation de handicap, nous obtenons un taux moyen d'environ 40%, ce qui en ferait de loin la principale raison qui empêche les jeunes en situation de handicap de s'impliquer davantage.

Plus qu'une question de « termes » : entre « incapacités », « déficiences » et « inclusion »

En analysant les questionnaires individuellement, nous avons repéré des commentaires critiques sur les « déficiences » qui nous ont permis de dégager un thème à explorer dans les étapes subséquentes : la revendication d'une appartenance à une culture (« Sourde » par exemple) qui se confronte à une volonté d'inclusion chez les personnes ayant une déficience motrice, par exemple. La question des « déficiences » et leur manières de les exprimer est pertinente puisque nous remarquons que les « questions liées au handicap »

sont souvent présentées par les jeunes comme étant en cause dans la participation.

Notez aussi que nous avons emprunté certains termes pour rendre possibles des « comparaisons ». Pensons ici à celui d'« incapacité » qui réfère aux classifications de Statistiques Canada et demeure une expression repérable dans plusieurs enquêtes de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), notamment l'EQLAV. C'est également le cas pour le terme de « déficience » utilisé afin de désigner une caractéristique personnelle. Il faut aussi rappeler le Modèle de développement humain - Processus de production du handicap (MDH-PPH) développé par le Réseau international sur le Processus de production du handicap qui renforce la présentation de la « déficience » comme un « facteur personnel »²³.

CertainEs participantEs de l'étude nous ont aussi signalé leurs inquiétudes face à l'usage du terme « déficience » qui insisterait sur les « limitations ». Nous avons tenté autant que possible de proposer une lecture « inclusive » de cette situation et de la participation chez les jeunes MontréalaisEs en situation de handicap. À l'heure où « Les Sourds veulent [de plus en plus] se faire entendre »²⁴, nous devons admettre que le terme de « déficience » devrait peut-être être utilisé avec prudence. Il faudra être attentif à ce mouvement préconisant que certaines conditions génétiques ou limitations fonctionnelles font partie de la diversité biologique humaine et que celles-ci pourraient contribuer à l'expansion du potentiel humain. Nous pensons ici au concept de

²³ Référez-vous au concept (et particulièrement sa présentation des différents facteurs du processus de production du handicap) repérable à : <http://www.ripph.qc.ca/mdh-pph/les-concepts-cles-du-mdh-pph/les-facteurs-personnels>

²⁴ Gabrielle Thibault-Delorme, « Les sourds veulent se faire entendre », Le Soleil, 03 mars 2014. <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/societe/201403/02/01-4743959-les-sourds-veulent-se-faire-entendre.php>

« gain sourd » qui insisterait davantage sur l'aspect positif de cette condition particulière de la personne²⁵.

::: PHASE 2 Recherche qualitative sur le(s) sens de l'engagement

Rappelons d'emblée que l'étape charnière qui a permis d'orienter la recherche qualitative en suite de cette première enquête est le Forum ouvert d'avril 2014.

De manière bien sommaire, les échanges ont porté principalement sur les questions « d'identité » des personnes (eu égard notamment à l'identification des situations de handicap, mais aussi au-delà) et sur le « comment s'engager » en tant que personne en situation de handicap.

²⁵ The Oxford Handbook of Deaf Studies, Language, and Education, vol. 2, Print publication 2010; tiré du chapitre 14: Deaf Studies in the 21st Century: *'Deaf-gain' and the Future of Human Diversity*, H-Dirksen, L. Bauman et Joseph J. Murray, p. 210.

Nous tenterons de recouper les éléments importants des propos lors du Forum et des 10 entrevues individuelles (voire, des 10 récits), afin de donner davantage de relief au « sens » de l'engagement dégagé par ces jeunes.

Nous avons tenté au mieux d'interroger des personnes présentant plusieurs formes de déficiences (motrice, visuelle et auditive) tout en ciblant des jeunes de moins de moins de 25 ans (4) et de plus 26 à 35 ans (6).

À la lumière des 10 entrevues et récits des personnes, nous avons repéré suffisamment de récurrences et des paradoxes pour pouvoir rendre compte ici d'un discours cohérent. Pensons à ces questions sur leur « identité » (être une « personne handicapée » ou ne pas s'en soucier) et vouloir, au quotidien,



« répondre aux obstacles », les faire tomber pour être « comme les autres » ?

Notons que l'échantillonnage du questionnaire nous a aussi permis d'obtenir des consentements pour participer à ces étapes (au Forum, aux entrevues, au Sommet).

Ceci dit, tout juste 40% des répondantEs y ont consenti. De ces répondants consentants, près du quart se considéraient « pas du tout engagé » ou « peu engagé » et ces derniers étaient majoritairement chez les 18-24 ans.

En somme, il a été difficile d'avoir accès à ce groupe comme participantEs aux entrevues ainsi qu'aux Forum et Sommet et donc, nous sommes conscients que notre étude reflète moins leur récit ou leur point de vue.

On ne naît pas « bon citoyen », on le devient²⁶!

Certaines personnes nous ont dit ne pas aimer le terme « Citoyen ». Car elles trouvent que ce terme à une connotation de devoir, de « Sagesse » et d'« Obéissance », dans le sens de « ne pas questionner » l'ordre établi. Elles critiquent également le fait que ce terme ne soit pas « concret » et « impliquant ».

²⁶ En référence à la citation du philosophe Spinoza, « On ne naît pas citoyen, on le devient. », nous avons ajouté l'adjectif « bon ».

Un jeune nous a dit que cela signifie pour lui d'apprendre à vivre avec les règles de la société.

D'autres trouvent que le terme de « bon citoyen » est vague et très subjectif et qu'il porte à diverses interprétations. Une jeune déplore le fait que l'on entende davantage l'expression « payeurs de taxes ».

Plusieurs jeunes ont relevé l'importance de la notion d'« implication » dans la société qui, selon eux et elles, fait référence au fait d'aimer échanger, parler et collaborer avec les autres, en les acceptant dans leurs différences, en les incluant et non en les rejetant. Ils et elles mentionnent l'importance d'apprendre à se connaître mutuellement, c'est-à-dire les personnes en situation de handicap et l'ensemble de la population.

Ainsi, aux dires des jeunes interrogés, un citoyen « impliqué » est une personne **active**, qui se bat contre les injustices et œuvre pour une « société meilleure ». Cela suppose donc des individus alertes, qui cherchent à se renseigner et à s'informer afin d'améliorer leurs **connaissances** sur les différents enjeux actuels. Par conséquent, cela va bien au-delà du simple fait de voter et de participer aux élections.

Au sujet de cette notion de « citoyenneté active », nous citerons ici Jansen et al., pour qui, « s'impliquer activement, notamment au sein d'associations, est une condition essentielle à l'apprentissage de la citoyenneté. L'implication au sein d'organismes communautaires, d'associations ou de comités est sans

doute une excellente avenue pour apprendre et expérimenter une citoyenneté active » (Jansen et al., 2006)

Plus encore, les lieux de « politisation » chez les jeunes en situation de handicap sont aujourd'hui multiples. Si pour beaucoup de jeunes en situation de handicap (excluant les personnes aveugles), le web et les réseaux sociaux sont des lieux privilégiés, les associations reliées au handicap sont investies plus occasionnellement qu'avant.

Raisons personnelles et collectives qui poussent les jeunes en situation de handicap à s'engager

Concernant les principales raisons invoquées par les jeunes que nous avons rencontrés, celle qui ressort en premier est la volonté d'être un « agent de changement », au-delà d'être de « simples citoyens ».

Pour reprendre leurs mots : « on s'engage pour changer et faire bouger les choses », « faire une différence », pour « être actif dans le milieu », « supporter une cause et/ou un organisme qui nous tient à cœur », « influencer les décisions et donner son point de vue », « aider les autres », « donner une voix aux individus », pour « améliorer la société et avoir un impact sur le quotidien des individus ».

Les jeunes nous ont surtout parlé de la nécessité d'améliorer l'accessibilité des lieux, des transports, de l'information, des ressources...

A cet effet, plusieurs déplorent le manque d'accès à l'information et aux connaissances concernant leurs droits, notamment quant à l'offre en logements accessibles, que ce soit par le biais d'un lieu physique que par les modes de communication écrits et électroniques. Pour citer le propos d'un jeune : « S'informer veut dire mieux se protéger ! ».

Un jeune a relevé être souvent confronté à la fermeture d'esprit, aux jugements et aux **préjugés** de la part de certaines personnes, ainsi qu'à des problèmes dans beaucoup de domaines (trouver un logement accessible, travailler, se déplacer, avoir accès aux toilettes...). Selon lui, cela peut motiver l'engagement ou pousser au désengagement. À cet effet, un élément important à considérer est l'expérience de vie de chacun et chacune, dont notamment l'éducation reçue. Une participante a mentionné avoir été scolarisée dans une école dite « protégée » (qu'elle a plutôt qualifié de « surprotégée »), ce qui selon elle ne l'a pas préparé à « vivre en société ».

Pour la plupart, le désir de s'engager part du **cœur**, davantage que d'une sensibilité ou de préoccupations de nature politique. CertainEs parlent de sentiments de rage, de colère et de dégoût, qu'ils et elles tentent de mobiliser et, dans un deuxième temps, de transformer ces sentiments en une force positive. Les jeunes rencontrés sont donc d'abord interpellés affectivement et émotionnellement, en se sentant investis, ce qui par la suite les pousse éventuellement à s'impliquer.

Une autre raison évoquée est la volonté de sortir de l'isolement et de rencontrer d'autres personnes, afin de « développer un réseau de contacts ». En effet, plusieurs jeunes nous ont dit avoir de la difficulté à « trouver leur place » dans la société et se sentir parfois « étrangers », d'où le désir d'être en contacts avec d'autres personnes ou d'autres groupes qui partagent des « idéaux » semblables et qui sont prêts à les défendre. À ce propos, les personnes rencontrées ont relevé l'importance de l'entourage (amis, parents, connaissances) ainsi que la présence de « modèles » susceptibles d'être des sources d'encouragement qui les poussent à essayer et les motivent à s'engager et à s'impliquer.

Quelques jeunes nous ont dit s'engager par intérêt personnel (en se posant les questions suivantes : « qu'est-ce que ça me donne de m'impliquer ? », « qu'ai-je à y gagner ? ») et, éventuellement, pour leur permettre d'acquérir de l'expérience, des compétences et des habiletés qui pourraient leur servir professionnellement, ainsi que pour améliorer leurs connaissances des différents enjeux touchant les personnes en situation de handicap (mais pas uniquement !)



En outre, plusieurs nous ont fait part du manque d'écoute ainsi que des promesses non tenues de la part des différents gouvernements et estiment qu'il n'y a pas beaucoup de changements observés, d'où la nécessité de s'impliquer davantage sur le plan **politique**.

Par contre, quelques jeunes nous ont dit avoir peur d'exprimer leurs opinions et/ou de faire valoir leurs droits, tant dans leur vie quotidienne, qu'au sein d'assemblées ou encore auprès des représentants politiques, notamment concernant les questions relevant des services qu'ils reçoivent dans leur vie de tous les jours.

Une notion importante souvent mise de l'avant est celle d'« **équité** ». En effet, plusieurs ont insisté sur le fait qu'ils et elles ne demandent pas des privilèges, mais veulent être sur le même pied d'égalité afin de bénéficier des mêmes chances et conditions que l'ensemble de la population. Sur ce point, à la question quelle est la raison principale qui vous motive à vous engager, plusieurs jeunes ont répondu : « Pour être reconnuE et respectéE en tant qu'être humain... et non seulement comme personne handicapée ! ».

Plusieurs jeunes ont alors fait état des retombées individuelles et collectives de leurs engagements.

Finalement, une notion qui revient souvent dans le discours des jeunes rencontrés est celle de « plaisir », soit qu'ils et elles s'impliquent aussi (pour ne pas dire surtout) pour « avoir du fun ! » À ce sujet, voir en particulier le rapport de recherche-action rédigé par Mireille Tremblay et Jean-Sébastien Dufresne, « Pour le plaisir... L'implication et l'engagement civique des jeunes des Laurentides »²⁷.

Intérêts pour les enjeux de société, comme tout le monde !

Concernant les questions et les enjeux de société qui amèneraient les jeunes à consacrer du temps pour participer ou pour organiser des activités, une réponse qui est souvent revenue est le fait qu'ils et elles agissent en réaction à une indignation ou encore parce qu'ils et elles se sentent directement concernéEs, voire menacéEs par une situation. Cela nous indique donc une tendance des jeunes à « choisir davantage leurs batailles », à s'impliquer dans des causes spécifiques et à se préoccuper de leurs besoins actuels, plutôt que

²⁷ Mireille Tremblay et Jean-Sébastien Dufresne, « *Pour le plaisir... L'implication et l'engagement civique des jeunes des Laurentides* », Rapport de la recherche-action sur l'implication et l'engagement civique des jeunes des Laurentides, déposé à l'Entente sur l'Éducation à la Citoyenneté, UQÀM, 10 juin 2009.

par des grands principes, tout en étant également préoccupéEs par des enjeux plus universels (tels que les changements climatiques).

D'autre part, les jeunes acceptent d'intervenir dans des activités en lien avec leur déficience seulement s'ils et elles sont ou se sentent discriminéEs à cause de leur handicap.

Au chapitre des questions et enjeux les plus fréquemment évoqués, nous trouvons les problèmes d'accessibilités (lieux publics, lieux d'exercice de la « démocratie », services publics, informations), les conditions des étudiantEs (implication dans les associations et mouvements étudiants, tel que les grèves étudiantes) ainsi que le rôle et la place de l'éducation dans la société québécoise, les conditions de vie des femmes (par exemple la question de l'avortement), l'accès au travail, de même que tout ce qui a trait à la protection de l'environnement.

À ce sujet, plusieurs jeunes ont à nouveau mis de l'avant l'importance d'avoir des personnes inspirantes et motivantes qui leur serviraient de « modèles » à suivre.

Cela dit, quelques participantEs ont relevé qu'il était cependant facile de « se brûler » en s'impliquant dans certaines causes, tant sur le plan physique (en raison des nombreux obstacles) que psychologique.

Un fait important à mentionner est que certaines personnes nous ont dit ne pas avoir l'impression d'être très engagées. Pour reprendre les propos de Sandra Rodriguez, les jeunes ont une « conscience citoyenne » mais peu s'affichent comme militants, autrement dit, beaucoup sont très engagéEs, mais ne le « savent pas »²⁸.

Cette affirmation fait écho à certaines **transformations** observées quant aux lieux et aux activités de participation citoyenne et d'engagement civique privilégiés par les jeunes rencontrés, ainsi que dans la perception et la définition de ce que signifie l'implication au sein de la société. Comme nous avons pu le constater dans la première partie de notre recherche, nous



²⁸ Sandra Rodriguez, « *Le sens de l'engagement à l'ère du numérique : attitudes et perceptions des jeunes adultes de la génération de l'information (20-35 ans)* », Thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Pierre Hamel, Université de Montréal (soutenue le 1^{er} avril 2014).

observons une sorte d'« éclatement », une plus grande **diversité** et une plus grande pluralité des formes d'engagement, aussi bien des lieux que des activités, ainsi que des « **valeurs** » et des normes sur lesquelles repose l'engagement des jeunes. Plusieurs d'entre eux ont mentionné le fait qu'ils et elles trouvent intéressant et pertinent que chacunE s'implique selon ses intérêts, ses valeurs, ses compétences, les rôles qu'ils et elles souhaitent jouer, ses possibilités, son temps et son énergie...

Cette importante remarque nous amène à aborder la manière dont les jeunes en situation de handicap s'impliquent.

Formes de mobilisation et causes « communes »

Les éléments qui sont souvent ressortis de notre étude sont que les nouvelles formes de mobilisation sont basées sur une diversité des moyens et des tactiques qui tendent à reposer sur des actions concrètes et pragmatiques, et ce, en vue d'obtenir des « **résultats** » tangibles et observables à plus ou moins court terme. Leurs engagements se veulent ainsi plus éphémères, spontanés, ponctuels, informels, discontinus, incertains...

Cela étant dit, certaines personnes ont déploré le fait qu'il est alors plus difficile d'avoir un regard global et collectif sur les différents enjeux auxquels les jeunes en situation de handicap sont confrontéEs. À cet effet, une participante nous a dit « qu'il faut viser plusieurs objectifs précis à court terme, afin de viser des changements à long terme ! »

Les **réseaux sociaux** (en particulier Facebook) et les **nouvelles technologies d'information et de communication** (NTIC) prennent une place importante chez les jeunes comme lieux et moyens de mobilisation et d'engagement. Par conséquent, cela modifie tant la nature que les formes d'implications de même que les relations entre les différents acteurs. Nous observons parfois des associations informelles autour d'un événement ou d'une activité ponctuels. Ces groupes se veulent moins rigides, plus mobiles, ouverts et spontanés que des associations plus « institutionnalisées » tels que les partis politiques ou les associations syndicales, souvent considérés comme trop bureaucratiques et avec de lourdes structures.

Ces nouvelles formes de mobilisation nous amèneraient alors à repenser notre rapport au politique, en ce qu'elles permettraient une certaine « démocratisation » des moyens d'actions et de prise de parole, une forme de militantisme plus distanciée qui implique des manières différentes de s'investir dans des projets collectifs. Pourrions-nous voir les réseaux sociaux comme une nouvelle agora ? Voir en particulier la publication du CEFRIO, « *Génération C : Les "C" en tant que Citoyens. Les jeunes qui ont grandi avec les technologies vivent autrement leur citoyenneté et leur engagement : 10 conseils pour répondre à leurs attentes* »²⁹.

Toutefois, les NTIC produisent diverses inégalités, aussi bien en termes d'accessibilités que d'habiletés (informatiques et communicationnelles). Celles-ci peuvent en effet représenter des risques d'exclusion en fonction du type de limitation. En outre, par leur caractère « virtuel », les réseaux sociaux peuvent

²⁹ CEFRIO, « *Génération C : Les "C" en tant que Citoyens. Les jeunes qui ont grandi avec les technologies vivent autrement leur citoyenneté et leur engagement : 10 conseils pour répondre à leurs attentes* », vol. 1, no 1, janvier 2011. http://www.cefrio.qc.ca/media/uploader/Fascicule_citoyens.pdf

engendrer un certain isolement. Nous observons d'autre part, une tendance à travers ces réseaux à entrer en contact avec des groupes d'appartenances qui partagent les mêmes positions et des valeurs identiques, ce qui tend à réduire les occasions de débats et d'échanges d'idées.

Qui plus est, plusieurs participantEs nous ont dit que les technologies servent souvent de « patchage » au manque d'accessibilité, en particulier physique, alors qu'on les invite à aller s'informer sur internet.

Il est donc prudent de relativiser quelque peu l'importance et l'impact des NTIC et des réseaux sociaux comme outils et moyens de mobilisation des jeunes en situation de handicap³⁰.



³⁰ Voir notamment l'article d'Alice Marwick, « *Les réseaux sociaux, outils de l'élite* », *Courrier international*, 22 mai 2014. <http://www.courrierinternational.com/article/2014/05/23/les-reseaux-sociaux-outils-de-l-elite>

Obstacles à l'implication

Bien que nous l'ayons déjà abordé dans la phase quantitative de notre recherche, nous présenterons à nouveau ici les principaux obstacles et les principales raisons limitant l'implication et l'engagement évoqués par les jeunes dans le cadre de ce second volet de notre étude.

Hormis le manque de temps, nous retrouvons les différents problèmes d'**accessibilité**. En premier lieu, le manque d'accès physiques aux lieux, à commencer par les lieux publics : salles de réunions, restaurants, bars, cafés, toilettes, rues de Montréal (particulièrement en hiver en raison de problèmes de déneigements), ainsi que certains bureaux de vote.

Nous pouvons également mentionner la difficulté pour certaines personnes à participer à des manifestations se déroulant dans les rues de Montréal.

Les problèmes de transports sont aussi souvent avancés, notamment le manque d'accès aux transports en commun (métro et bus) et les différentes lacunes du transport adapté³¹.

Plusieurs jeunes nous ont aussi parlé des problèmes d'accès à certains services publics, notamment de l'accès à l'information qui est parfois difficile, de même que des nombreux problèmes de communication auxquels ils et elles sont confrontés.

³¹ Voir notamment la page Facebook créée par des usagers du transport adapté.
<https://www.facebook.com/groups/transportmesadapte/>

Nous mentionnerons en outre, les difficultés d'accéder à un emploi (de surcroît bien rémunéré), ainsi qu'à un logement abordable et adapté en fonction de leurs différentes limitations.

D'autre part, plusieurs personnes rencontrées nous ont fait part d'une certaine méfiance envers les organisations ou autres associations qu'ils jugent trop « bureaucratiques » et contraignantes (lourdeur et complexité des structures, décorum contraignant et procédural, réunions interminables...). Celles-ci ont également déploré le fait qu'au sein de ces lieux plus « institutionnalisés », la parole est parfois monopolisée par des « experts » et des personnes plus à l'aise pour s'exprimer en public, ce qui leur donne le sentiment de ne pas être assez outillées et compétentes (réduisant ainsi leur confiance en soi) pour défendre leurs points de vue et contribue à reproduire les inégalités engendrant ainsi de la déception et de la frustration.

D'un point de vue plus large, certains jeunes parlent d'un « sentiment d'impuissance » et de « découragement » devant l'ampleur des tâches et des défis auxquels ils et elles sont confrontéEs, ainsi que de leur manque de connaissance des enjeux abordés. Ou encore du sentiment de ne pas être écoutéEs et que les décisions sont déjà prises : soit que les « dés sont pipés d'avance ! » Pour citer un des jeunes : « on doit sentir qu'on fait une différence, qu'on a un impact et un poids réel, et non qu'on est un simple « pantin » ! »

Que devrait-on faire ?

- ✚ Un participant suggère de mieux sensibiliser les politiciens aux droits des personnes en situation de handicap, en précisant qu'« il s'est fait souvent fermer la porte par les politiciens ».
- ✚ Un autre propose d'interpeler les jeunes avocats afin de les aider dans leurs démarches collectives concernant la défense de leurs droits.
- ✚ Un jeune propose de travailler en collaboration avec les entreprises et leurs dirigeants, car il estime qu'il y a encore beaucoup trop de préjugés à leur égard.
- ✚ D'autres déplorent le manque d'informations disponibles concernant leurs droits et les lieux accessibles. À cet effet, plusieurs participantEs ont avancé l'idée de créer une Loi contraignante rendant tous les lieux publics obligatoirement accessibles.
- ✚ Un jeune rencontré propose de créer une Association qui finance les besoins des personnes en situation de handicap et de leur famille, notamment en matière d'équipement (souvent dispendieux).



Durant notre Forum d'avril 2014, des participants ont fait les déclarations suivantes :

«Maintenant, les personnes en situation de handicap veulent être autonomes. On a des enjeux individuels, mais on a besoin de faire "front commun"!»

«Un enjeu important est d'accroître l'autonomie des personnes en situation de handicap. Ce sont des luttes à mener, car les personnes en situation de handicap sont encore perçues comme des dépenses alors que ce sont des acteurs sociaux».

«On doit passer du «Je» au Nous... afin de faire des gains!».

Cette recherche révèle que les jeunes sont engagés au plan civique et font de l'action citoyenne. D'ailleurs, la moitié des répondants au sondage s'estime très ou assez engagés. Par ailleurs, 2 répondants sur 3 aimeraient s'impliquer davantage. En plus, 40% des répondants ont évoqués des raisons en lien avec leur handicap comme étant un frein à leur participation citoyenne.

Cet engagement civique et participation citoyenne se manifeste chez les jeunes de différentes formes et dans des types de lieux divers. Les jeunes préfèrent les activités d'engagement en lien avec le loisir et le sport 36%, le bénévolat 25% et les activités parascolaires 20%. Concernant les activités préférées en lien avec leur situation de handicap, 13% des répondants c'est d'être membre d'un organisme et 8% d'organiser des activités pour défendre leurs droits.

La volonté de changement pousse les jeunes à s'engager dans la communauté. Plus précisément, ils souhaitent améliorer la société et avoir un impact sur la qualité de vie des citoyens, notamment en améliorant l'accessibilité aux lieux, aux transports, aux ressources, etc. Les jeunes agissent en réaction à une indignation ou parce qu'ils se sentent directement concernés. Ils choisissent leur bataille et s'impliquent afin de répondre à leurs besoins ponctuels, tout en étant préoccupés par de grands enjeux de société comme les changements climatiques. Pour la plupart des participants, le désir de s'engager émerge du cœur. Certains parlent de rage et de colère qu'ils canalisent en une énergie de changement et d'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Les réseaux sociaux et les nouvelles technologies de communication et d'information prennent une place importante sur les jeunes comme moyen de mobilisation et de participation citoyenne. Pour eux, le WEB permet plus de souplesse de spontané et d'ouverture que les associations institutionnalisées, telles que les associations syndicales.

Bref, les jeunes en situation de handicap que nous avons sondé sont engagés et s'investissent dans l'édification d'une société plus inclusive. De manière spontanée, ils choisissent de s'investir dans des projets ponctuels et ils doivent avoir du plaisir à les réaliser.

Ex aequo croit que les fruits de cette recherche pourront soutenir les organismes communautaires dans leurs réflexions sur l'engagement civique et la participation citoyenne des jeunes âgés de 18 à 35 ans en situation de handicap au sein de leur membership voire même de leur communauté.



ANNEXES

Profil sociodémographique des répondants

- ✓ 143 jeunes montréalais, âgés entre 18 et 35 ans (qui avaient en moyenne 28 ans) qui ont répondu au questionnaire, entre octobre 2013 et mars 2014;
- ✓ 32 jeunes ont délibéré, puis formulé des recommandations lors du Forum d'avril 2014 et une déclaration lors du Sommet en décembre 2014;
- ✓ 10 de ces jeunes ont participé à des entrevues individuelles et ont pu partager le sens qu'ils donnent à « l'engagement »;
- ✓ La moyenne d'âge de nos répondantEs est de 25 ans;
- ✓ Près de 60% d'entre eux sont des femmes;
- ✓ Un peu plus de 40% des personnes sondées sont actuellement aux études;
- ✓ 1 répondantE sur 5 travaille et 17% travaillent parallèlement à leurs études;
- ✓ 2 des répondantEs sont travailleurs autonomes;
- ✓ 10% des personnes sont bénéficiaires de la Sécurité du revenu;
- ✓ 1 personne est au chômage.

Niveau de scolarité

- ✓ 7,5% des répondantEs ont une scolarité de niveau primaire;
- ✓ Un peu plus du tiers (36%) possèdent une scolarité de niveau secondaire;
- ✓ 30% d'entre eux possèdent une scolarité de niveau collégial;
- ✓ Finalement, 28% des participantEs ont atteint un niveau de scolarité universitaire (20% de premier cycle, 6% de deuxième cycle et 2% de troisième cycle ou d'études postdoctorales)³².

Remarquez que la scolarité est aussi associée à la gravité de l'incapacité : par exemple, la proportion de personnes de 15 ans et plus sans diplôme d'études secondaires passe de 37% lorsque l'incapacité est légère à 38% en cas d'incapacité modérée, pour s'élever à 48% lorsque l'incapacité est grave ou très grave³³.

³² Source : « *Vivre avec une incapacité au Québec. Un portrait statistique à partir de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2001 et 2006* », Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2010.

³³ Idem, p. 98.

Types de déficiences

Portrait des **types de déficiences** que présentent les participantEs de notre recherche³⁴.

Motrice ou d'agilité : 47,1%

Auditive : 20,7%

Trouble de l'attention : 20,7%

Liée à l'apprentissage : 20,0%

Autre (précisée par le ou la répondantE) : 10,7%

Visuelle : 10,0%

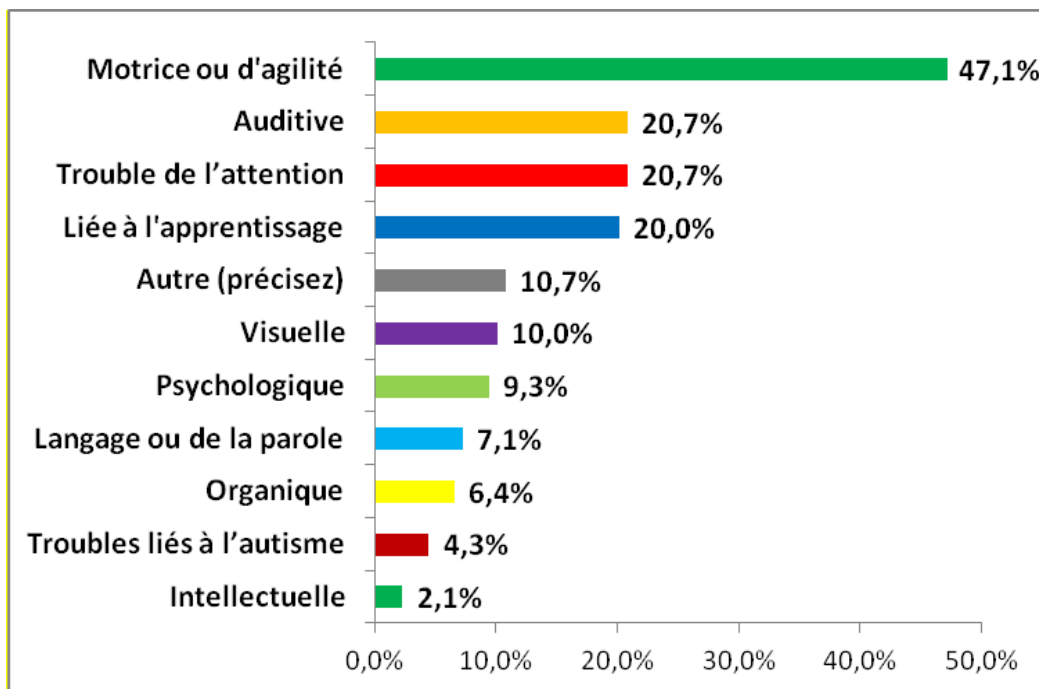
Psychologique : 9,3%

Langage ou de la parole : 7,1%

Organique : 6,4%

Troubles liés à l'autisme : 4,3%

³⁴ La déficience étant considérée comme une caractéristique qui engendre des limitations d'activités, peu importe la sévérité de la limitation.



(n = 140 participantEs)

Il est important de relever que 43% des répondantEs ont indiqué avoir plusieurs déficiences et que les personnes ayant des déficiences visuelles et auditives sont surreprésentées par rapport à la population générale³⁵.

³⁵ Effectivement, au sein de la population âgée de 15 ans et plus, 7,4% des personnes ont une déficience auditive et 4,6% une déficience visuelle. « Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011 (EQLAV) », volume 1, Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, mars 2013.

Questionnaire de la phase 1

Ce questionnaire s'adresse aux jeunes de 18 à 35 ans ayant une déficience motrice, visuelle ou auditive. Pour répondre, nous vous invitons à faire un « x » à la suite du chiffre qui correspond à votre réponse ou à encercler votre réponse. Merci !

Question 1 : Quel est votre âge?

Question 2 : Quel(s) type(s) de déficience(s) avez-vous? N'hésitez pas à identifier plusieurs déficiences si cela reflète votre situation.

- 1 - Motrice ou d'agilité
- 2 - Langage ou de la parole
- 3- Visuelle
- 4- Auditive
- 5 - Organique
- 6 - Intellectuelle
- 7 - Psychologique
- 8 - Autre : précisez :

Question 3 : Quel est votre code postal?

Question 4 : Si vous pensez à votre niveau d'implication, dans un ou des organismes de loisirs, de sports, sociaux ou communautaires ou encore, à votre participation à des causes politiques ou sociales, diriez-vous que vous êtes une personne :

- 1 - très engagée ?
- 2 - assez engagée ?
- 3 - peu engagée ?
- 4 - pas engagée du tout ?

Question 5 : Parmi les activités suivantes, **lesquelles** pratiquez-vous ou avez-vous pratiquées ? Identifiez toutes les réponses qui vous concernent en faisant un « x » tout juste à côté du chiffre correspondant.

- 1 - Voter aux élections fédérales ou provinciales (même si vous annulez votre vote)
- 2- Voter aux élections municipales (même si vous annulez votre vote)
- 3- Voter aux élections scolaires (même si vous annulez votre vote)
- 4 - Être membre d'un parti politique (peu importe le palier de gouvernement)
- 5 - Assister à des assemblées ou prendre part à des activités d'un parti
- 6 - Fréquenter une église ou un groupe religieux
- 7 - Être membre d'un syndicat
- 8 - Assister à des assemblées ou prendre part aux activités d'un syndicat
- 9 - Être membre d'une association étudiante
- 10 - Assister à des assemblées ou prendre part aux activités d'une association étudiante

- 11 - Être membre d'un exécutif étudiant ou être représentant des étudiants
- 12 - Participer à des activités parascolaires
- 13 - Siéger sur un conseil d'administration d'un organisme sans but lucratif
- 14 - Être membre d'un comité d'usagers (pour personnes handicapées)
- 15 - Être membre d'un comité de citoyens voué à une cause
- 16 - Être membre d'une association liée à votre déficience
- 17 - Assister à des assemblées d'instances publiques
- 18 - Participer, en prenant la parole, à des assemblées d'instances publiques
- 19 - Organiser des activités pour défendre vos droits
- 20 - Initier une pétition
- 21 - Signer une pétition
- 22 - Écrire une lettre aux journaux
- 23 - Publier (blogue ou sur les réseaux sociaux) des commentaires à caractère politique ou social
- 24 - Participer à une manifestation
- 25 - Occuper un lieu public
- 26 - Faire un don
- 27 - Faire du bénévolat pour un organisme non-politique ou ne visant pas la défense ou la promotion des droits
- 28 - Participer à un loisir ou un sport adapté ou non
- 29 - Coordonner une activité de sport ou de loisir
- 30 - Autre, mentionnez :

Question 6 : Si vous pensez à la dernière année, en excluant le temps consacré au vote lors d'élections, à **combien d'heures estimez-vous le temps consacré à ces activités ci-haut mentionnées durant cette période.** (Pour répondre, reculez d'une année à partir de la date d'aujourd'hui pour estimer votre nombre d'heures) ?

Nombre d'heures :

Question 7 : Si vous comparez ce nombre d'heures à celui de l'année précédente, diriez-vous ?

- 1 - Que ce nombre d'heures a augmenté
- 2 - Que ce nombre d'heures est resté le même
- 3 - Que ce nombre d'heures a diminué

Question 8 : Aimeriez-vous pouvoir vous impliquer davantage ?

- 1 - Oui [complétez maintenant la question 9]
- 2 - Non [complétez maintenant la question 10]

Question 9 : Si oui, quelles sont les principales raisons qui vous empêchent de vous impliquer davantage? (vous pouvez mentionner 3 raisons)

Question 10 : Parmi cette même série d'activités auxquelles vous participez, **quelles sont les 3 que vous préférez ? Identifiez chacune de ces activités par les chiffres « 1 », « 2 », « 3 » (« 1 » étant votre premier choix).**

- 1 - Voter aux élections fédérales ou provinciales (même si vous annulez votre vote)
- 2- Voter aux élections municipales (même si vous annulez votre vote)
- 3- Voter aux élections scolaires (même si vous annulez votre vote)
- 4 - Être membre d'un parti politique (peu importe le palier de gouvernement)
- 5 - Assister à des assemblées ou prendre part à des activités d'un parti
- 6 - Fréquenter une église ou un groupe religieux
- 7 - Être membre d'un syndicat
- 8 - Assister à des assemblées ou prendre part aux activités d'un syndicat
- 9 - Être membre d'une association étudiante
- 10 - Assister à des assemblées ou prendre part aux activités d'une association étudiante
- 11 - Être membre d'un exécutif étudiant ou être représentant des étudiants
- 12 - Participer à des activités parascolaires
- 13 - Siéger sur un conseil d'administration d'un organisme sans but lucratif
- 14 - Être membre d'un comité d'usagers (pour personnes handicapées)

- 15 - Être membre d'un comité de citoyens voué à une cause
- 16 - Être membre d'une association liée à votre déficience
- 17 - Assister à des assemblées d'instances publiques
- 18 - Participer, en prenant la parole, à des assemblées d'instances publiques
- 19 - Organiser des activités pour défendre vos droits
- 20 - Initier une pétition
- 21 - Signer une pétition
- 22 - Écrire une lettre aux journaux
- 23 - Publier (blogue ou sur les réseaux sociaux) des commentaires à caractère politique ou social
- 24 - Participer à une manifestation
- 25 - Occuper un lieu public
- 26 - Faire un don
- 27 - Faire du bénévolat pour un organisme non-politique ou ne visant pas la défense ou la promotion des droits
- 28 - Participer à un loisir ou un sport adapté ou non
- 29 - Coordonner une activité de sport ou de loisir
- 30 - Autre, mentionnez :

Question 11 : Au cours de la dernière année (si vous reculez d'une année à partir de la date d'aujourd'hui), dans combien d'organismes différents vous êtes-vous impliqué ?

Nombre d'organismes :

Pour finir, quelques questions sur votre situation. Ces questions sont très importantes puisqu'elles nous permettent de tirer des constats sur la population et de mieux faire parler les résultats ! Merci d'y répondre.

Question 12 : Êtes-vous ?

- 1 - Un homme
- 2 - Une femme

Question 13 : Quelle situation vous correspond le mieux ?

- 1 - Étudiant
- 2 - Travailleur
- 3 - Travailleur et étudiant
- 4 - Chômeur
- 5 - Bénéficiaire de la Sécurité du revenu
- 5- Travailleur autonome

Question 14 : Quelle situation matrimoniale vous correspond le mieux ?

- 1 - Célibataire
- 2 - En couple
- 3 - Marié ou en union civile
- 4 - Séparé/ Divorcé
- 5 - Veuf/ Veuve

Question 15 : Quel est votre dernier niveau de scolarité atteint ?

- 1 - Primaire
- 2 - Secondaire
- 3 - Secondaire (DEP)
- 4 - Secondaire 5 (DES)
- 5 - Collégial (AEC)
- 6 - Collégial (préuniversitaire)
- 7 - Collégial (technique)
- 8 - Universitaire, premier cycle – certificat ou mineure
- 9 - Universitaire, premier cycle - majeure
- 10 - Universitaire, premier cycle – baccalauréat
- 11 - Universitaire, deuxième cycle – programme court
- 12 - Universitaire, deuxième cycle - diplôme
- 12 - Universitaire, deuxième cycle - maîtrise
- 13 - Universitaire, troisième cycle ou études postdoctorales

Question 16 : Et finalement, puisque nous aimerions approfondir cette recherche par des rencontres individuelles ou de groupes, pourrions-nous compter sur votre participation lors d'une recherche ultérieure ?

- 1 - Oui
- 2 - Non

Pour y participer, nous avons besoin de quelques détails supplémentaires:

Question 17 : Votre prénom et nom (pour faciliter notre rappel) :

Question 18 : Votre numéro de téléphone :

Question 19 : Votre courriel :

Question 20 : Commentaires?

Merci infiniment de votre collaboration !

Grille d'entrevue de la phase 2

Recherche qualitative, entrevues individuelles, automne 2014

« Pourquoi » et « Comment » on s'implique, nous, les personnes en situation de handicap ?

« Être un "Bon Citoyen" »

On ouvre le bal avec une question sur la perception du « *bon citoyen* ».

- 1) Raisons identitaires qui poussent à s'engager, l'impact de l'inclusion sociale (ou la non-inclusion sociale) des personnes en situation de handicap
- 2) les raisons personnelles et collectives qui poussent à l'engagement et à la participation


Pourquoi la participation citoyenne et l'engagement civique?


(à Montréal et en tant que personne en situation de handicap)


- 1) Que pensez-vous du « *par et pour* » les personnes en situation de handicap ?

- 2) Est-ce que vous préférez vous engager avec des gens de votre âge ?

- 3) Quelles seraient les questions et les enjeux de société qui vous feraient consacrer du temps à participer OU à organiser des activités ? Et Pourquoi ? (implication)

- 4) Qu'est-ce qui vous empêche de vous impliquer davantage ?
 -  (Obstacles)

 -  (Pistes de réflexion)

 -  (Propositions de « solutions »)

Questions sur la participation avec les organismes

Comment vit-on la participation citoyenne et l'engagement civique? (à Montréal en tant que personne en situation de handicap)

- 1) Que devrait-on faire ?

- 2) Avez-vous déjà participé à une activité de défense de droits ou avez-vous déjà été membre d'un organisme de défense des droits ?

- 3) Que diriez-vous de cette expérience ?

- 4) Que pensez-vous de cette affirmation ?

Une des participantes au dernier Forum avait déclaré :

« Maintenant les PH veulent être autonomes : on a des enjeux individuels, mais on a besoin de faire un « front Commun ». (*passage du Je au Nous)

Propos recueillis en entrevues individuelles à partir d'images reliées à l'engagement

En guise d'introduction, afin de "briser la glace", nous avons présenté aux jeunes une série de 25 images en leur demandant lesquelles évoquaient et représentaient le mieux, selon eux et elles, l'« engagement » ou l'« implication » au sein de la société.



Une des images les plus choisies est un dessin de « **porte-voix** ». Les jeunes nous ont dit que cela évoquait la « prise de parole », le fait de dire tout haut, de « se faire entendre », de ne « pas se cacher ». Cela révèle ainsi la possibilité et leur volonté de s'exprimer, de mettre en mots ce qu'ils et elles vivent au quotidien, de faire entendre leur réalité de personnes en situation de handicap, afin de mieux être comprises par l'ensemble de la population.

Une autre image retenue est un « **cœur** » rouge dans la mesure où cela évoque le côté affectif et émotionnel de l'engagement et de l'implication. Une jeune nous a parlé de « militance au service de l'Humanité », de « dépasser son propre nombril ».



Une des images sélectionnées est une photo représentant un grand nombre de personnes réunies dans un « **Atrium** » qui symbolise un lieu d'échange et de partage

d'informations, un lieu où il est possible de « prendre la parole ».

Une jeune a choisi un dessin de « **boîte électorale** » en disant que c'est pour elle la « base de la participation citoyenne », d'où l'importance de voter et de « prendre ce droit ». Ceci dit, tout en déplorant le fait que les jeunes sont en général désabusés et désillusionnés par la politique, qu'il y a une perte de crédibilité des politiciens.



Un jeune a choisi l'image de plusieurs « **silhouettes** » qui se tiennent la main et forment une chaîne humaine qui, selon lui, évoque la solidarité et le soutien. Il déplore que les gens voient davantage l'extérieur que l'intérieur et jugent plutôt selon l'emballage. Il se dit être souvent victime de **discriminations** et voir les portes se fermer devant lui. Les personnes en situation de handicap subiraient selon lui une certaine « ghettoïsation » sociale.

Une des participantes nous a indiqué une photo montrant des « **mains** » de personnes de différentes couleurs se tenant par les poignets. Car elle évoque pour elle « l'inclusion » d'autres cultures, sans faire de « discrimination ». Elle nous a dit apprécier en outre le fait que la photo ne cible personne en particulier (hommes/femmes/personnes en situation de handicap ou non) et qu'elle véhicule ainsi un message « global » d'altruisme, et ce, contrairement à la société québécoise qu'elle trouve de plus en plus individualiste (comparée à d'autres cultures).





Sur ce dernier point, un jeune a retenu une photo d'un « **Je** » écrit à l'encre de chine qui, selon lui, symbolise l'égoïsme.

Une autre jeune a choisi une photo de « **Nelson Mandela** », comme symbole à visage humain, en précisant qu'il est allé jusqu'en prison pour défendre sa cause.



Une autre jeune a retenu un dessin du « **symbole féminin** » avec un poing en son centre : logo qu'elle trouve très évocateur et ciblé sur la problématique féministe.

Un participant a sélectionné une photo d'un « **groupe de personnes qui marchent dans la rue** », certaines jouant d'un instrument. Pour lui, elle évoque l'action, une manifestation et un événement festif.



État des lieux du droit des personnes handicapées : pactes, traités et autres engagements

- Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP); le Canada y adhère en 1976
- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC); le Canada y adhère en 1976
- Charte des droits et libertés de la personne, adoptée au Québec en 1978
- Charte canadienne des droits et libertés, adoptée en 1982
- Convention relative aux droits des personnes handicapées (2006, ratifiée par le Canada 2010)
- Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées et création de l'OPHQ (1978)
- Premier programme d'aide matérielle mis en place par l'OPHQ (1980)
- Les orientations de la politique d'ensemble À part... égale (1985)
- Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (2004)
- Politique À part... entière! (2009)
- Charte montréalaise des droits et responsabilités (2006)
- Politique en accessibilité universelle (2010)
- Déclaration pour la Journée internationale des personnes handicapées de Montréal, 3 décembre 2015

- ✚ Association Québécoise Interuniversitaire des Conseillers aux Étudiants en Situation de Handicap (AQICESH), « *Statistiques concernant les étudiants en situation de handicap dans les universités québécoises 2012-2013* », 2013.
- ✚ Barbier J.-C. (2003). « Nouvelle économie et politiques sociales : les chemins diversifiés de "l'activation" », in Moati P. (Éd.). (2003). *Nouvelle économie, nouvelles exclusions ?* Éditions de l'Aube, La Tour-d'Aigues.
- ✚ Beauchemin, Jacques (2007), *La société des identités. Éthique et politique dans le monde contemporain*, Montréal, Athéna, 2e éd. revue et augmentée.
- ✚ Becker, Howard Saul (1985). *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.
- ✚ Béorofei, Émilie (2014). « *La démocratie en transformation* », Institut du Nouveau Monde, Démocratie et participation citoyenne, INM.
<http://www.inm.qc.ca/democratie/documentation/contexte>
- ✚ Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes handicapées (CAMO).
<http://www.camo.qc.ca/index.php>
- ✚ Castells, Manuel (1998). *L'ère de l'information. Vol. 1, La société en réseaux*, Paris, Fayard.
- ✚ CEFRIO (2011). « *Génération C : Les "C" en tant que Citoyens. Les jeunes qui ont grandi avec les technologies vivent autrement leur citoyenneté et leur engagement : 10 conseils pour répondre à leurs attentes* », vol. 1, no 1, janvier.
<http://www.cefrio.qc.ca/publications/numerique-education/les-c-citoyens/>
- ✚ Centre St-Pierre (2006). « *Les jeunes dans les groupes communautaires : une question de relève ?* », Rapport du projet, octobre.

- ✚ Champagne, Lynda et Jean François Marçal (2011). « *L'engagement citoyen : fondements et pratiques. La démocratie, la citoyenneté et les défis de la citoyenneté contemporaine* », document produit dans le cadre des Journées québécoises de la solidarité internationale pour l'Association québécoise des organismes de coopération internationale – AQOCI, août.

- ✚ Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle (CRADI) (2007). *Étude diagnostique sur la situation montréalaise des personnes handicapées au regard de l'emploi*, document à l'intention de la Table de concertation pour l'emploi des personnes handicapées de Montréal en vue de l'élaboration de sa planification stratégique.

- ✚ Conseil Jeunesse de Montréal (2013). « *Cité jeune, participe ! Avis sur l'engagement citoyen* », synthèse des recommandations de l'avis, juin.

- ✚ Revue Développement social, *La participation citoyenne : bâtir une société démocratique !*, vol. 10, no 1, juin 2009 ; en particulier Maud Emmanuelle Labesse, « *La participation citoyenne : pour qui, comment et pourquoi ?* », p. 6-9 / Angèle-Anne Brouillette, « *Rencontres citoyennes* », p. 10-11 / Clément Mercier, « *Développement des communautés et participation citoyenne : des pratiques diversifiées, des enjeux complexes* », p. 12-13 / Angèle-Anne Brouillette, « *Citoyennes de Ste-Marie, debout !* », p. 20-21 / Éric Gorge, « *TIC et mobilisation citoyenne* », p. 22-23 / Maud Emmanuelle Labesse, « *Prenez G.A.R.E. aux citoyens de Jeanne-Mance !* », p. 29 / André Fortin, « *La participation citoyenne comme moyen de construction du savoir* », p. 37 / Solange Van Kemenade et Lucie Fréchette, « *Sept conditions pour améliorer la participation significative du public* », p. 38.

- ✚ Duval, Michelle (2006). « *Les organismes communautaires comme lieux d'élargissement de l'espace démocratique* », dans *Le système socio-sanitaire au Québec - Gouvernance, régulation et participation*, sous la direction de Marie-Josée Fleury, Mireille P. Tremblay, Hung Nguyen, Luc Bordeleau, Montréal, Gaëtan Morin, Chapitre 28, p. 467-478.

- ✚ Élias, Norbert (1987). *La société des individus*, Paris, Fayard.
- ✚ Forum jeunesse Estrie (2012). « *Tant de façons de prendre sa place !* », mai (2^e éd.).
- ✚ Forum jeunesse de l'île de Montréal (2001). *La place des jeunes dans les lieux décisionnels sur l'île de Montréal*.
- ✚ Galland, Olivier (2011). *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 5^e éd.
- ✚ George, Éric (2009). « *TIC et mobilisation citoyenne* », Kaléidoscope, Le développement collectif dans tous ses états, vol. 10, no 1, juin.

<http://www.mediak.ca/tic-et-mobilisation-citoyenne.aspx>
- ✚ Goffman Erving (1975). *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, coll. « Le Sens commun », Paris, Éditions de Minuit.
- ✚ Guay, Jean-Herman (2011). « *L'apprentissage de la démocratie* », Revue d'Éthique publique, vol. 13, no 2.
- ✚ Haahr, Jerry (1997). *Nordic area citizenship study - Final report*.

<http://ec.europa.eu/education/archive/citizen/copenhagen.pdf>
- ✚ Haste Helen and A. Hogan (2006). “*Beyond conventional civic participation, beyond the moral political divide: Young people and contemporary debates about citizenship*”. *Journal of Moral Education*, 35 (4), 473-493.
- ✚ Institut de la statistique du Québec (2013). « *Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011* », volume 1, Gouvernement du Québec, mars.
- ✚ Institut de la statistique du Québec (2010). « *Vivre avec une incapacité au Québec. Un portrait statistique à partir de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2001 et 2006* », Gouvernement du Québec.

- ✚ Jansen, T., N. Chioncel, & H. Dekkers (2006). '*Social cohesion and integration : Learning active citizenship*'. *British Journal of Sociology of Education*, 27(2), 189-205.
- ✚ Jean, Gisèle (2002). « *La Société des individus de Norbert Elias* », *Revue DEES*, no 128, juin, p. 19-22. <http://www2.cndp.fr/archivage/valid/17229/17229-4120-3928.pdf>
- ✚ La Commission de la santé mentale du Canada, « *Enjeu : stigmatisation* », 2014.
<http://www.mentalhealthcommission.ca/Francais/issues/stigma?routetoken=2dd6e030900036ccd81fbb1decf06b8a&terminitial=31>
- ✚ Lahire, Bernard (2013). *Les Plis singuliers du social. Individus, institutions, socialisations*, Paris, La Découverte.
- ✚ Machado, Abilio (2009). On ne naît pas citoyen, on le devient, *Forum* 285, avril, p. 30-31.
- ✚ Maffesoli, Michel (1988). *Le temps des tribus : le déclin de l'individualisme dans les sociétés postmodernes*, Paris, Fayard.
- ✚ Marwick, Alice (2014). « *Les réseaux sociaux, outils de l'élite* », *Courrier international*, Hebdo n° 1229, 22 mai.
- ✚ Ménard, Marion (2010). « *L'engagement civique des jeunes* », *Publications courantes : Affaires sociales et communautaires*, Parlement du Canada, avril.
<http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2010-23-f.html>
- ✚ Mercier, Clément, Denis Bourque (dir.), Lise St-Germain (collab.) (2009). « *Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation* », ARUC-ISDC, janvier.
- ✚ Milner, Henry (2004). *La Compétence civique : Comment les citoyens informés contribuent au bon fonctionnement de la démocratie*, Les Presses de l'Université Laval.

- ✚ Milner, Henry (2004). « *Un défi pour les sociétés modernes - Défaillantes, nos connaissances politiques ? Le bas niveau des compétences civiques au Québec inquiète* », Le Devoir, 12 mars.
- ✚ Montreuil, Julie et Sébastien Lévesque (2014). « *L'autre côté du miroir : l'exclusion des personnes avec limitations fonctionnelles* », Le Huffington Post, 06 mai.
- ✚ Muxel, Anne (2010). « *Les jeunes sont toujours mobilisés, mais autrement* », Libération, 11 février.
- ✚ Muxel, Anne (2010). *Avoir 20 ans en politique*, Paris, Seuil.
- ✚ Muxel, Anne (2001). *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences Po.
- ✚ O'Neill, Brenda (2006). *Human Capital, Civic Engagement and Political Participation : Turning Skills and Knowledge into Engagement and Action*, Calgary, Canada, University of Calgary.
- ✚ Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) (2007). « *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité. Proposition de politique pour accroître la participation sociale des personnes handicapées* ».
- ✚ Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) (2007). « *La participation sociale des personnes handicapées* ».
- ✚ Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) (1989, 2^e éd.). « *À part... Égale : L'intégration sociale des personnes handicapées : un défi pour tous* », Québec, Les publications du Québec.
- ✚ Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH). <http://www.ripph.qc.ca/mdh-pph/les-concepts-cles-du-mdh-pph/les-facteurs-personnels>
- ✚ Rodriguez, Sandra (2014). *Le sens de l'engagement à l'ère du numérique : attitudes et perceptions des jeunes adultes de la génération de l'information (20-35 ans)*,

Thèse de doctorat en sociologie (sous la direction de Pierre Hamel), Université de Montréal.

- ✚ Rouillot, Nicolas (2011). « *La socialisation politique* », Le Politiste, samedi 27 août.
- ✚ Sauvé, Mathieu-Robert (2011). « *Les 20-35 ans sont plus engagés qu'ils le croient* », Journal Forum, 7 février, p.1.
- ✚ Schur, Lisa, Todd Shields & Kay Schriener (2003). "*Can I make a Difference? Efficacy, Employment, and Disability*", Political Psychology, 24(1), March, p.119-149.
- ✚ The Oxford Handbook of Deaf Studies, Language, and Education (2010). vol. 2, Print publication ; chapitre 14 : *Deaf Studies in the 21st Century : "Deaf-gain" and the Future of Human Diversity*, H-Dirksen, L. Bauman et Joseph J. Murray, p. 210.
- ✚ Thibault-Delorme, Gabrielle (2014). « *Les sourds veulent se faire entendre* », Le Soleil, 03 mars.
- ✚ Tremblay, Mireille P. (2011). « *Le mouvement d'émancipation des personnes ayant des limitations fonctionnelles : de la reconnaissance des droits à la participation citoyenne* », Revue Développement humain, handicap et changement social, vol. 19, no 2, p. 7-22.
- ✚ Tremblay, Mireille P. (2009). « *La participation citoyenne, l'engagement civique et l'efficacité politique de personnes membres de comités des usagers ou d'associations (santé mentale, déficience intellectuelle, déficience physique)* », Recherches en communication, no 32, p. 119-133.
- ✚ Tremblay, Mireille P. et Jean-Sébastien Dufresne (2009). « *Pour le plaisir... L'implication et l'engagement civique des jeunes des Laurentides* », Rapport de la recherche-action sur l'implication et l'engagement civique des jeunes des Laurentides (déposé à l'Entente sur l'Éducation à la Citoyenneté, UQAM, 10 juin.
- ✚ « *Voyage au cœur de la citoyenneté active* » (2014). Le Devoir, samedi 2 et dimanche 3 août, p. A4-A5-A8.

 **Sommet « S'engager pour une voie sans obstacle »**

<https://www.youtube.com/watch?v=eUjSVLz7DAY>

 **Vidéo en Langue des signes québécois (LSQ)**

<https://youtu.be/Xib7sloRSbA>

